

DEC210859DR02

**Décision portant nomination de M. Franck Brachet aux fonctions d'assistant de prévention au sein de l'unité FR550 intitulée Institut de biologie physico-chimique (IBPC)****LE DIRECTEUR,**

**Vu** le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

**Vu** le décret n° 82-453 du 28 mai 1982 modifié relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique ;

**Vu** la circulaire du 10 avril 2015 relative à la diffusion du guide juridique d'application des dispositions du décret n°82-453 du 28 mai 1982 modifié relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail, ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique;

**Vu** l'instruction INS122942DAJ du 1<sup>er</sup> décembre 2012 relative à la santé et à la sécurité au travail au CNRS ;

**Vu** l'instruction INS123273DRH du 28 décembre 2012 relative à l'indemnisation des assistants de prévention ;

**Vu** la décision DEC183031DGDS du 21/12/2018 nommant M. Bruno Miroux, directeur de la fédération de recherche n°550 ;

**Vu** l'avis du conseil de l'unité en date du 17/01/2020 ;

Considérant que M. Franck Brachet a suivi la formation initiale d'assistant de prévention organisée par la délégation Ile-de-France Meudon du CNRS du 05/10/2020 au 07/10/2020 et du 09/02/2021 au 11/02/2021 ;

**DECIDE :**

**Article 1<sup>er</sup>** : M. Franck Brachet, ingénieur d'études, est nommé aux fonctions d'assistant de prévention au sein de l'unité du CNRS n°550, à compter du 12/02/2021.

M. Franck Brachet exerce sa mission conformément aux articles 4, 4-1 et 4-2 du décret n° 82-453, ainsi qu'au paragraphe I.4.3 du guide juridique d'application des dispositions du décret n°82-453 susvisé.

Dans l'exercice de ses fonctions d'assistant de prévention, M. Franck Brachet est placé directement sous l'autorité du directeur d'unité.

**Article 2** : La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le 22/02/2021

Le directeur de l'unité  
Bruno Miroux

Visa de la déléguée régionale du CNRS

